

## DOCUMENT UNIQUE d'évaluation des risques professionnels

## Réglementation

### Formation action (AFEST possible)

#### Objectif

Réaliser l'évaluation et la hiérarchisation des risques santé-sécurité au travail (SST), y compris les risques psycho-sociaux, au sein de votre entreprise. Et au-delà du constat et de la rédaction d'un document unique pertinent, structurer votre programme de prévention dans une logique de maîtrise des risques continu.

- Comprendre les enjeux de l'évaluation des risques SST dans un contexte réglementaire et juridique.
- Identifier les étapes clés pour construire et/ou mettre à jour son document.
- Identifier les dangers et les risques liés à l'activité de votre entreprise et son activité
- Rédiger, compléter, mettre à jour son document unique

#### Conditions d'accès / Pré-requis

Sans niveau d'études particulier

#### Contenu

L'évaluation des risques professionnels (EvRP) permet de repérer les risques critiques auxquels peuvent être exposés les salariés au travail. C'est la base de toute démarche de prévention.

Une entreprise disposant de plus d'un salarié à l'obligation d'établir un document unique. Le document unique a pour vocation d'établir, lister et comptabiliser les risques des salariés dans le cadre de leurs activités. Derrière cette réglementation réside le principe de prévention des risques en entreprise. Cette formation vous permettra de comprendre comment établir et rédiger votre document unique.

- 1/ Pourquoi une évaluation des risques professionnels ?
- 2/ Mettre en œuvre l'évaluation des risques
- 3/ Rédiger son D.U et son programme de prévention
- 4/ Faire du Document unique un outil du management

D'une ½ journée à 1 jour pour l'initialisation de la démarche et la mise en place du fichier. + 1 jour supplémentaire pour un accompagnement à l'identification complète des risques et à la rédaction intégrale du document unique. Complément de formation (de 1 à plusieurs jours en fonction de la dimension de l'entreprise et des situations particulières éventuelles).

#### Modalités et ressources pédagogiques

- ◆ Basées sur une approche simple et efficace – Formation Action :
- Alternance d'apports théoriques et mises en application sur le lieu de travail. Exploitation des retours d'expérience, partage des outils.

Formateur habilité IPRP



#### Quel public ?

Chargés de sécurité et de prévention, animateurs sécurité, Responsables opérationnels en charge de l'évaluation des risques, Responsables et Chargés de prévention des RPS, Chefs d'établissement, DRH...



#### Financement - Coût

Phase initialisation du Document Unique : 450 € pour ½ journée  
Phases de finalisation du DU : 700 € /jours



#### Durée

Phase d'initialisation : 4 h à 7h  
Phase de finalisation : par tranches de 7 h  
Selon les diversités de l'organisation de l'activité, les deux phases peuvent se réaliser sur une seule journée.



#### Validation

Attestation de formation  
Certificat de compétences



#### Lieu(x)

Toulon / La Seyne Sur Mer  
Brignoles / Saint Maximin  
Draguignan / Saint Raphaël  
Golfe de Saint Tropez

Retrouvez les dates et nombre de places disponibles pour cette formation sur notre site internet

Contact : GRETA DU VAR  
Lycée Paul Langevin - Espace Permanent  
83500 La Seyne S/Mer  
☎ 04 94 87 85 43  
Email : greta.var-espacepermanent@ac-nice.fr



Site Internet

[www.legreta.com](http://www.legreta.com)



RÉSEAU DES GRETA  
académie de Nice

R1V11/V1

N° DECLARATION D'ACTIVITÉ  
93 83 P 000 883

N° SIRET  
198 309 239 000 38

COPE APE  
8559 A

orientation  
certification  
conseil  
proximité  
► FORMATION  
qualification  
accompagnement  
bilan

31/01/2019